**Boulogne sur mer, le 29 mai 2020**



Informations familles

Chers parents,

Suite à l’allocution de Monsieur le Ministre hier soir, la situation pour les écoles primaires reste inchangée à savoir le maintien du protocole sanitaire pour l’accueil des élèves.

A ce jour il n’y a donc pas de changement sur l’organisation mise en place.

Si toutefois certaines familles, pour des raisons professionnelles, souhaiteraient remettre leur enfant, il reste dans certaines classes quelques places.

Merci d’envoyer rapidement à la maîtresse une demande de passage en présentiel pour votre enfant. Les conditions sont les suivantes :

* Les 2 parents doivent avoir repris le travail et devront fournir une attestation de reprise de leur employeur.

Nous ne pourrons malheureusement pas répondre à tous les besoins.

Si dans les jours prochains, le ministre venait à assouplir le protocole nous vous en ferions évidemment part par mail.

Cordialement,

Le chef d’établissement